

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du vendredi 18 février 2022.

La séance est ouverte à 18 h 00 sous la présidence de Monsieur Aymar DE CAMAS (Maire) de Cortevaix.

Présents : Madame Martine COURTOIS, Monsieur Aymar DE CAMAS, Madame Evelyne HEITZMANN, Monsieur Ludovic LEGUA-HARDEL, Monsieur Noë MERCIER, Monsieur Marcel MONTEL, Monsieur Claude RANQUE.

Absents excusés avec pouvoir : Madame ALLEX Ghislaine par Monsieur LEGUA-HARDEL Ludovic, Monsieur GALLAND Joffrey par Madame HEITZMANN Evelyne.

Absents : Madame FERNANDEZ Laëtitia, Madame LANZA Dominique.

Secrétaire de séance : Agnès TERRIER

Le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité puis passe à l'ordre du jour.

Mr le Maire demande à son conseil municipal de noter dans leur agenda les dates des élections présidentielles qui auront lieu le 10 et 24 avril 2022 ; une permanence pour le bureau de vote devra se mettre en place.

Informations :

Logement communal CURE : Une annonce a été mise en ligne sur le bon coin, de nombreuses demandes ont été reçues, 12 d'entre elles ont été retenues. Mme ALLEX et Mr le Maire ont fait visiter les lieux à ces potentiels locataires puis après avis des membres du Conseil Municipal appartenant à la commission bâtiment, la candidature de Mr GALZEWSKI Damien et Mme REGNIER Manon a été retenue. La date d'entrée dans les lieux est fixée au 1^{er} avril 2022 (sauf si retard important dans la finition des travaux).

Mr le Maire précise que dans le bail sera inscrit que le coin cuisine sera équipé d'éléments et que l'entretien du jardin, loué avec le logement, sera à la charge du locataire.

Travaux de voirie 2022 : La commune a fait chiffrer divers travaux de voirie pour 2022 :

- sécurité de Confrançon (D14 et rue des Mûriers)
- des travaux de réfection de la route commune avec Cormatin pourraient être effectués en sus (rue Ferré) suite à un léger accident (pneu éclaté dans un trou). Le Maire ayant fait faire un devis et en a demandé également un à Cormatin.

Des plots en plastique ont été demandés au S.T.A. de Saint Gengoux le National pour simuler les écluses qui seront construites à Confrançon. Elles devraient être mises en place à la mi-avril.

Cimetière et monuments aux morts : Mr le Maire informe qu'un gros travail de mémoire sur les morts de la guerre de 14/18 a été mené par Mesdames GRANDJEAN et DAUJEAN.

Délibérations du conseil :

1. Création d'un poste employé communal (DE 2022 002)

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi de Agent polyvalent des services techniques à temps non complet soit 7/35^{ème}, à compter du 1er mars 2022, pour :

- l'entretien de la commune, de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts et des lagunes et les premières maintenances au niveau des équipements,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le tableau des emplois,

	Emploi	T.N.C.	Effectif
Filière administrative	Agent administratif	28/35 ^{ème}	1
Filière technique	Agent polyvalent	7/35 ^{ème}	1
	Agent d'entretien	2/35 ^{ème}	1

DECIDE : - d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

2. Autorisation crédit 2022 (DE 2022 003)

Annule et remplace délibération N° DE 2022 001 du 15-12-2021

Mr MONTEL explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au retrait de la délibération n°2022 DE_2022_001 puis à l'adoption d'une nouvelle délibération se limitant au quart des crédits ouverts au budget N-1.

En effet seuls les crédits ayant fait l'objet d'un vote dans le cadre du budget doivent être retenus, ce qui exclut de fait les dépenses relevant de restes à réaliser dans la mesure où celles-ci font l'objet d'un simple report

Au regard du budget 2021, l'enveloppe correspondant aux seuls crédits ouverts est de 228 921.42 € de laquelle il vous est possible d'ouvrir au maximum 57 230.35€ de crédits tant que le BP n'est pas voté.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

3. Bail logement communal ancienne Cure (DE 2022 004)

Mr le Maire informe que les travaux dans le logement situé, au 1er étage de l'Ancienne Cure, 2 bis impasse de l'Abbé Dugas, arrive à échéance et sera loué au 1er avril 2022.

Un bail d'habitation sera signé entre la commune, Mr GALZEWSKI Damien et Mme REGNIER Manon avec à cette date.

→ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération.**

4. Compte de gestion 2021 ASSAINISSEMENT(DE 2022 005)

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

5. Vote Compte Administratif 2021 ASSAINISSEMENT(DE 2022 006)

Afin de voter le C.A. Mr le Maire quitte la séance, Mr MONTEL donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	601,79			10.609,34		10.007,55
Affectation résultats			601,79		601,79	
Opérations exercice	14.324,30	13.966,79	21.176,33	25.758,91	35.500,63	39.725,70
Total	14.926,09	13.966,79	21.778,12	36.368,25	36.102,42	49.733,25
Résultat de clôture	- 357,51			4.582,58	0	4.225,07
Résultat définitif	- 959,30			14.590,13	0	13.630,83

→ **Le compte administratif assainissement est adopté à l'unanimité.**

6. Vote affectation résultats 2021 ASSAINISSEMENT(DE 2022 007)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 14.590,13
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	10.609,34
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	601,79
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	4.582,58
Résultat cumulé au 31/12/2020	14.590,13
A. EXCEDENT AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	959,30
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	13.630,83
B. DEFICIT AU 31/12/2019	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

→ L'affectation des résultats du budget assainissement est adoptée à "l'unanimité".

7. Vote compte de gestion 2021 COMMUNE (DE 2022 008)

→ Le compte de gestion est adopté à **7 POUR**
2 ABSTENTIONS.

Vote Compte Administratif 2021 COMMUNE (DE 2022 009)

Afin de voter le Compte Administratif Mr le Maire quitte la séance,
Mr MONTEL donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	192 355.37			228 432.20		36 076.83
Opérations exercice	254 569.51	479 284.55	153 947.18	216 927.41		290 695.27
Total	446 924.88	479 284.55	153 947.18	445 359.61		326 772.10
Résultat de clôture		208 739.05		99 057.06		307 796.11
Restes à réaliser	132 469.00	69 833.00			62 636.00	
Total cumulé	132 469.00	278 572.05		99 057.06	62 636.00	307 796.11
Résultat définitif		146 103.05		99 057.06		245 160.11

→ Le Compte Administratif est voté à **6 POUR**
2 ABSTENTIONS.

8. Affectation résultat 2021 COMMUNE (DE 2022 010)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un : excédent de 99 057.06
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	212 456.21
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	192 355.37
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	62 980.23
Résultat cumulé au 31/12/2021	99 057.06
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	99 057.06
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	99 057.06
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

→ **L'affectation de résultat du budget commune est adoptée par 6 POUR
3 ABSTENTIONS**

Informations

Mr Montel propose que la population donne son avis sur la priorité des travaux de la commune, via un questionnaire où une réunion publique.

La séance est levée à 19h18.